



AVIS AUX PARTIES Service d'information juridique

L'Association du Jeune Barreau de Longueuil met à la disposition des parties engagées dans une cause contestée devant la Cour du Québec, division des petites créances, un service **GRATUIT** d'information juridique pour la préparation d'un dossier. Le service est offert par des avocats bénévoles **une fois par mois entre 17h30 et 18h30 à la salle 1.19 du Palais de Justice de Longueuil (salle sujette à changement)**. L'avocat(e) présent donnera de l'information générale sur le déroulement d'une cause devant la Cour du Québec, division des petites créances. **AUCUN CONSEIL JURIDIQUE NE SERA DONNÉ.**

Aucune réservation requise. Vous devez vous présenter à l'une des dates suivantes : **11 septembre 2017, 10 octobre 2017, 30 novembre 2017, 16 janvier 2018, 22 février 2018 et 26 mars 2018.** La salle est sujette à changement. Dans ce cas, un avis sera indiqué sur la porte de la salle 1.19.